



Demande de naturalisation

Par **ARMONA78**, le **05/03/2014** à **10:52**

Bonjour,

J'ai déposé une demande de naturalisation à la Préfecture de l'Eure le 23.10.2013 et mon dossier est parti au ministère le 03.12.2013.

Je ne me fais pas trop de souci quant à la décision finale (j'habite en France depuis 43 ans, mariée à un français, mère de famille, aucun souci avec la justice, d'origine portugaise) mais je n'arrive pas à obtenir de renseignements de Rezé. Je tombe systématiquement sur le répondeur qui m'invite à rappeler ...

Mon problème est que ma carte de séjour n'est plus valable et que ma carte d'identité portugaise arrive à échéance en septembre prochain.

Je risque de me retrouver sans aucun papier officiel puisque pour obtenir une nouvelle carte d'identité portugaise, il faut compter 2 ans environ et que je ne peux en faire la demande que 2 mois avant sa fin de validité.

Comment faire ??

Cordialement.